

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Nachhaltige Entwicklung
Akteure	Aeschi, Thomas (svp/udc, ZG) NR/CN, Christlichdemokratische Volkspartei (CVP; -2020)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Nachhaltige Entwicklung, Christlichdemokratische Volkspartei (CVP; -2020), 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Finanzmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Finanzmarkt

POSTULAT
DATUM: 13.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

D'un cote, la creation d'infrastructures durables se positionnent comme un defi pour notre societe. Ainsi, dans un avenir proche, des besoins eleves de financement vont apparaıtre. D'un autre cote, la baisse de rendement liee aux taux d'interets bas entraıne une penurie de placements pour les investisseurs a la fois publics et prives. Conscient de cette realite, le groupe PDC voit une convergence d'interets qui pourrait se concretiser avec la **creation d'un fonds d'infrastructure public-prive**. Un postulat a donc ete depose pour etudier les possibilites de creation d'un tel fonds. Ce fonds pourrait etre epaule par le comite "Avenir de la place financiere". Le Conseil federal a rejoint l'opinion du groupe PDC et a propose d'accepter le postulat. A l'inverse, Thomas Aeschi (udc, ZG) s'est oppose au postulat du groupe PDC, represente par Guillaume Barazzone (pdc, GE). En effet, il estime superflu la creation d'un troisieme fonds, apres les fonds pour l'infrastructure ferroviaire et FORTA pour le trafic routier. Lors du vote au Conseil national, le postulat a ete rejete par 128 voix contre 51 et 2 abstentions. Le camp bourgeois, rejoint par la majorite des voix du Parti socialiste, a impose sa volonte.¹

1) BO CN, 2017, pp.2122 s.